

Séance publique du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

1^{er} juillet 2021

Discours de Georges Siffredi

Mes chers collègues,

Merci de la confiance que vous venez de m'accorder pour porter notre politique départementale pour les sept prochaines années.

Je tiens également à remercier nos concitoyens, qui se sont exprimés dimanche dernier, et qui ont choisi de nous confier la responsabilité de l'action départementale.

Mais en cette séance d'installation de notre conseil départemental, comment ne pas évoquer l'abstention record qui a marqué ces élections régionales et départementales ? Elle ne peut manquer d'interpeller chacun des élus que nous sommes, attachés à la démocratie représentative et à la légitimité que confèrent les urnes.

Pour l'expliquer, on nous a dit à peu près tout... et son contraire : que les Français restaient inquiets en raison d'un contexte sanitaire incertain, qu'ils préféraient savourer leur liberté retrouvée après des mois de contraintes et de confinement, qu'ils avaient la tête ailleurs, déjà tournés vers l'été et les vacances, ou encore qu'ils ne savaient pas à quoi servaient les départements et les régions...

Pour ma part, je considère que toutes ces explications conjoncturelles ne sauraient expliquer l'abstention abyssale que nous avons constatée.

Non, mes chers collègues, si nos concitoyens ont déserté les bureaux de vote, c'est avant tout parce qu'ils ne se retrouvent pas dans le paysage politique désolé que le Président de la République a voulu imposer depuis 2017, en cherchant à nous enfermer dans un face-à-face artificiel entre progressisme et populisme.

Seul le prononcé fait foi

Je n'ai cessé de répéter, depuis bientôt cinq ans, que ce clivage est aussi absurde que stérile, et dangereux pour le fonctionnement même de notre démocratie. Eh bien, voilà où cela nous a conduit, à moins d'un an de la fin d'un quinquennat marqué par tant de crises laissées sans réponse : à vouloir éliminer les partis qui structuraient l'échiquier politique, on finit par anesthésier la démocratie.

Alors que nous vivons sans doute, le point culminant de l'éloignement des Français avec la chose publique, il nous revient à nous, élus locaux, d'œuvrer avec force à la réconciliation de nos concitoyens avec nos institutions.

Oui, mes chers collègues, nous sommes des élus de proximité, à l'écoute des habitants de nos villes et de nos cantons, et c'est dans la relation de confiance et de respect que nous avons su tisser avec eux que s'enracine notre engagement politique.

Par le respect des engagements que nous prenons, par la clarté du cap que nous fixons, par la constance de l'action que nous conduisons, nous pouvons démontrer, concrètement, que la dévaluation du politique n'est pas une fatalité.

Premiers interlocuteurs des habitants, les maires le prouvent chaque jour, et ce n'est pas un hasard s'ils constituent le socle sur lequel repose la confiance des Français : ils sont appréciés, ils sont respectés, ils sont écoutés.

La politique départementale ne saurait se faire sans eux, et je me félicite que siègent désormais dans notre assemblée 12 maires, soit un tiers des édiles de notre département.

S'il en était encore besoin, le couple commune/département a prouvé, pendant la crise sanitaire, sa pertinence, son efficacité, et son agilité, pour agir vite et bien. Il est appelé à jouer un rôle majeur dans le sursaut démocratique que nous appelons de nos vœux, attentif aux réalités du terrain et aux attentes, immenses, de nos concitoyens. Je veillerai à ce que nos compétences soient préservées, et même renforcées, dans le cadre d'un nouvel acte de décentralisation dont notre pays a, plus que jamais, besoin.

Pour ce qui concerne notre Département des Hauts-de-Seine, je vous propose pour ce nouveau mandat une feuille de route cohérente et ambitieuse, marquée par trois priorités :

- Le renforcement de nos solidarités et de notre lien de proximité avec les Alto-séquanais ;
- Le développement de notre attractivité, par une politique d'investissements déterminée, au service de la qualité de vie, de la croissance et de l'emploi ;
- L'exigence d'un développement harmonieux et durable, sans *a priori* dogmatique, dans la mise en œuvre de l'ensemble de nos politiques publiques.

Mes chers collègues, vous le savez : de la petite enfance au grand âge, nous sommes bien souvent en première ligne, dans le soutien aux personnes les plus vulnérables.

L'action sociale, plus que jamais au cœur de nos missions, doit être menée avec une volonté forte : l'amélioration constante de nos services.

C'est ce qui doit déterminer nos décisions, dans tous les domaines où nous intervenons pour faciliter la vie quotidienne de nos concitoyens.

Dans le domaine de la petite enfance, parce que les Alto-séquanais doivent pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale, nous renforcerons le soutien financier que nous apportons aux crèches municipales, en investissement comme en fonctionnement, et nous revaloriserons l'allocation Bébédome, dispositif spécifique à notre Département pour aider les familles ayant recours à une assistante maternelle ou à une garde à domicile.

Pour les collégiens, nous financerons la carte de transport Imagin'R des boursiers à hauteur de 50%, 75% ou 100%, en fonction du niveau de bourse perçue. Nous renforcerons notre action en faveur du numérique éducatif, pour un collège innovant et inclusif qui veille à ne laisser aucun élève à l'écart : pour encore mieux accompagner les familles modestes, nous permettrons à plus de collégiens, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, de bénéficier d'ordinateurs portables ou de tablettes, et nous déploierons des robots de télé-présence pour que les élèves hospitalisés ou en longue convalescence puissent poursuivre leur scolarité, et rester en contact avec leur classe et leurs enseignants.

Seul le prononcé fait foi

Dans le domaine du logement, nous continuerons à accompagner les ménages et les personnes isolées en difficultés, avec le Fonds de Solidarité pour le Logement : nous en avons simplifié les modalités et revu les critères d'attribution, pour mieux répondre aux difficultés rencontrées par nos concitoyens, et notamment pour éviter les dettes locatives et prévenir les expulsions.

Notre Office départemental, Hauts-de-Seine Habitat, constitue un formidable levier d'action. Aussi, je donnerai au nouveau président qui sera élu dans quelques jours une feuille de route précise, pour répondre aux besoins en matière de logements, et accompagner plus particulièrement les villes qui n'atteignent pas le seuil de 25% de logements sociaux imposé par la loi SRU, et pour mettre en place une organisation de proximité efficace et réactive, où la qualité du service rendu aux locataires sera notre priorité.

Mes chers collègues, dans bien des domaines, notre Département a été à l'avant-garde des politiques publiques, initiant des projets qui ont, souvent, été repris par d'autres.

Cet esprit d'audace, je veux qu'il anime aussi nos politiques de solidarités, avec un mot d'ordre : innover pour mieux protéger.

Plusieurs projets inédits, en cours ou à venir, témoignent de cette ambition :

Je pense au futur foyer dédié aux troubles autistiques, qui ouvrira cet automne, et qui répondra, enfin, aux attentes des familles, contraintes, aujourd'hui, d'aller chercher en Belgique une solution pour leurs proches.

Cet équipement tout à fait unique en France, démontre toute la pertinence de notre travail commun avec les Yvelines, dont on nous a, si souvent, fait le reproche...

Je le redis ce matin : ce travail interdépartemental se poursuivra, partout où cela est utile, partout où l'on pourra, ensemble, faire mieux, au service de nos concitoyens.

C'est dans cet esprit que nous avons créé l'agence interdépartementale de l'autonomie, dédiée à l'émergence de solutions nouvelles qui nous permettront de construire l'offre de services de demain, pour prévenir les situations de dépendance et mieux accompagner les personnes âgées ou touchées par le handicap.

Seul le prononcé fait foi

Au-delà des enjeux essentiels du maintien à domicile, je veux que nous accompagnions l'effort de diversification des établissements d'accueil médicalisés, pour en faire des lieux de vie agréable et permettre aux familles de trouver des solutions d'hébergement adaptées. Nous devons travailler, en interne et avec les professionnels de ce secteur, à la conception de l'Ehpad de demain, pour élargir l'offre de services, proposer des espaces partagés et favoriser la mixité des résidents. Le modèle économique actuel ne permet pas aux Ehpad de financer des travaux sans augmenter le prix de journée, qui est déjà élevé : je proposerai que le Département participe à ce financement, afin que ces établissements puissent faire évoluer leurs prestations sans augmenter leurs prix pour nos concitoyens.

La solidarité, c'est aussi penser à ceux qui accompagnent leurs proches vulnérables, avec un dévouement tout à fait admirable. Eh bien, c'est notre rôle de les soutenir, très concrètement, dans leur quotidien. Nous proposerons aux aidants une offre de répit adaptée à la diversité des situations vécues : nous contribuerons à la création d'une Maison du répit à Boulogne, et nous soutiendrons l'ouverture de places d'hébergement temporaires en EHPAD, pour accueillir pendant quelques jours les personnes vivant habituellement à leur domicile et, ainsi, permettre à leurs aidants de souffler.

Enfin, s'agissant de la protection de l'enfance, nous avons mené, avec les Yvelines, une réflexion commune qui a conduit à la création de l'Institut du psychotraumatisme de l'enfant, avec l'Hôpital de Versailles.

C'est un premier pas, décisif, qui permettra d'améliorer la prise en charge médicale et psychologique de ces enfants, que la vie a profondément fragilisés.

Par ailleurs, pour assurer l'accueil des enfants les plus marqués, en rupture avec toute forme d'autorité, ces cas dits « complexes » qui ne trouvent malheureusement plus de place dans les établissements spécialisés, nous créerons une structure capable de les accueillir, avec un encadrement adapté, afin de les réinscrire dans une démarche d'insertion sociale.

Mais je veux aller plus loin, en créant une seconde structure.

Je veux que l'exigence d'innovation, qui est la marque de fabrique de notre Département, s'exprime pleinement pour nous permettre de faire face, de manière apaisée et raisonnée, dans un esprit de responsabilité, loin des polémiques ou des tentatives d'instrumentalisation, à ce défi : assurer la protection des enfants qui nous sont confiés, et les accompagner vers une vie d'adulte qui soit personnellement, socialement et professionnellement, stable et épanouie.

C'est pourquoi je vous propose de porter pour ces jeunes un projet exemplaire, qui pourra servir, à l'avenir, de modèle pour d'autres départements, puisqu'ils sont tous confrontés aux mêmes problématiques.

Elaboré sous l'autorité scientifique du professeur en pédopsychiatrie Marcel Rufo, ce projet, totalement inédit en France, proposera un accompagnement global, associant bien sûr le soin médical et paramédical, mais aussi – et c'est indispensable – les dimensions éducatives, culturelles, sportives, ainsi qu'un lieu d'accueil et d'hébergement sur le principe d'un internat d'excellence.

Je souhaite que ce projet ambitieux, auquel je tiens particulièrement, puisse voir le jour et porter ses fruits, très rapidement et, pour montrer l'importance que j'y accorde, j'ai décidé de créer une nouvelle délégation dédiée spécifiquement aux enjeux de l'Aide sociale à l'enfance.

Mes chers collègues, au-delà de l'action sociale proprement dite, l'exigence de solidarité qui doit être la nôtre, est aussi présente lorsque notre politique favorise la cohésion de notre société, l'épanouissement de chacun, et en particulier des jeunes.

Nous savons que notre jeunesse a particulièrement souffert de la crise sanitaire, et je tiens à ce qu'elle ne soit pas la grande oubliée de ces années de tourments. Une délégation à la jeunesse sera créée, afin qu'un élu de notre assemblée assure la coordination des actions, nécessairement transversales, que nous mettons en œuvre pour faciliter le quotidien des jeunes alto-séquanais, développer leur conscience citoyenne, favoriser leur réussite et préparer leur avenir professionnel.

Aujourd'hui, nombre d'entre eux sont confrontés à une difficulté majeure : l'entrée dans la vie active. Ils sont, bien souvent, livrés à eux-mêmes pour trouver un premier emploi et, avant même d'arriver sur le marché du travail, pour trouver les stages nécessaires à la validation de leur cursus.

Pour combler ces carences, nous allons mobiliser nos efforts pour, en quelques sortes, rapprocher l'offre de la demande, en faisant le lien entre, d'une part, les acteurs économiques, nombreux et variés, de notre territoire, et d'autre part, les formations en alternance et les structures d'apprentissage – encore trop peu valorisées en France.

La culture et le sport constituent également de puissants leviers de cohésion et d'épanouissement : nous poursuivrons la politique volontariste et exigeante en faveur de la culture pour tous, et nous renforcerons la belle dynamique sportive qui caractérise notre Département.

C'est le sens de la nouvelle politique que je vous propose en faveur du sport de haut niveau, afin que nous apportions un soutien financier renforcé aux clubs évoluant en première et deuxième divisions et investis dans la formation des jeunes.

Et je ne peux vous parler d'avenir, mes chers collègues, sans évoquer, bien sûr, les Jeux Olympiques de Paris 2024.

« Terre de jeux », notre territoire va se mobiliser pour ce grand événement mondial, qui dépasse largement le seul cadre de la compétition sportive. Car la perspective des Jeux représente non seulement un fabuleux tremplin pour l'attractivité mais aussi, dans le contexte sanitaire encore incertain que nous connaissons, une source majeure d'espoir et d'enthousiasme dont nous aurions bien tort de nous priver !

Je rappelle que le mythique stade départemental Yves du Manoir, qui avait accueilli les JO il y a plus d'un siècle, fait l'objet d'une vaste restructuration pour accueillir, en 2024, les épreuves de hockey sur gazon puis, après les jeux, la Fédération française de hockey et son centre national d'entraînement des équipes de France.

Notre Département soutiendra les athlètes du territoire qui concourent à une qualification olympique ou paralympique, en leur octroyant une bourse de préparation. Et, d'ores et déjà, les Hauts-de-Seine sont mobilisés pour promouvoir les valeurs olympiques, notamment auprès des jeunes : jusqu'à l'horizon 2024, nous ponctuerons l'année d'événements sportifs spécifiques, pour mobiliser nos concitoyens dans la perspective de cette grande fête collective.

Si la politique que nous mettons en œuvre, en renforçant les solidarités, concourt à l'épanouissement de chacun, elle vise aussi à développer l'attractivité de notre Département.

C'est le deuxième axe stratégique que je vous propose pour ce nouveau mandat, avec une politique d'investissement très ambitieuse : à ce jour, ce sont plus de 2,5 milliards d'euros que nous prévoyons d'investir au cours des prochaines années, pour continuer à améliorer le cadre de vie de nos concitoyens et contribuer à la relance de notre pays.

Ces investissements concernent, bien évidemment, les mobilités, enjeu décisif s'il en est, pour faciliter les déplacements de ceux qui vivent et travaillent dans notre Département. Plus de 600 millions d'euros sont prévus pour les seules opérations en cours jusqu'en 2024, qu'il s'agisse des aménagements de voirie, des nouvelles lignes de tramway, du prolongement des lignes de métro 4 et 14, ou du financement de grandes lignes de transport telles que le RER E avec Eole. D'autres projets d'infrastructures seront portés au cours de cette mandature, en lien avec les autres acteurs impliqués, à commencer par l'Etat et la région, pour toujours mieux desservir nos villes et notre territoire.

Notre attractivité repose également sur la présence d'équipements majeurs dont la renommée et le rayonnement dépassent largement les frontières de notre Département, à l'image de la Seine musicale ou de l'Arena où nous nous trouvons aujourd'hui.

Nous conforterons cette dynamique structurante pour la « destination Hauts-de-Seine », avec le nouveau musée Albert Kahn à Boulogne, le Musée du Grand siècle à Saint-Cloud, le centre aquatique de la Grenouillère à côté du parc de Sceaux, le stade Yves du Manoir que j'évoquais tout à l'heure et, bien évidemment, le développement et la transformation de Paris La Défense, premier quartier d'affaires européen.

Mais je n'oublie pas que le département reste un échelon de proximité, dont l'action touche le quotidien des Alto-séquanais.

Ainsi, notre politique en faveur de la réussite des collégiens se traduira, elle aussi, par de forts investissements, à hauteur de plus de 800 millions d'euros, pour l'entretien, la rénovation et la construction des collèges. Au moins 10 nouveaux collèges seront livrés au cours de cette mandature, ainsi que l'école européenne de Courbevoie et, pour tenir cet objectif, les délais de construction de ces nouveaux établissements seront ramenés de 7 à 5 ans.

Dans un souci de cohésion territoriale, nous apporterons un soutien massif aux programmes de renouvellement urbain de nos villes, grâce au nouveau dispositif « Quartiers d'avenir », doté d'une première enveloppe de 150 millions d'euros et, bien évidemment, avec les contrats de développement triennaux, nous continuerons à travailler main dans la main avec les maires et à soutenir leurs investissements.

Oui, mes chers collègues, si la vie est particulièrement agréable dans l'ouest parisien, la politique d'investissement très ambitieuse que nous menons y participe grandement : c'est elle qui nous permettra de continuer à développer de manière harmonieuse notre territoire, à valoriser notre cadre de vie, et à préserver notre environnement.

C'est la troisième priorité que j'entends donner à notre mandature, afin que nous prenions toute notre part à l'effort qui doit être engagé, collectivement, pour répondre à l'urgence climatique.

Dans nos contrats de développement, l'exemplarité des communes pour le développement durable est désormais valorisée, avec un soutien financier renforcé pour les investissements qui iront au-delà des prescriptions réglementaires et des obligations légales en la matière.

La crise sanitaire, avec ses confinements successifs, a montré combien le cadre de vie immédiat, avec ses espaces de nature, était essentiel à la vie quotidienne des habitants, à leur santé, à leur bien-être.

Situé dans la petite couronne parisienne, notre Département est certes très urbain, mais nous avons su y préserver de vastes espaces de nature : on l'oublie trop souvent, un tiers du territoire alto-séquanais est végétalisé, et nul ne contestera l'excellence des équipes départementales en charge de l'entretien et de la valorisation de ce formidable patrimoine naturel auquel nous sommes tous profondément attachés.

Constitué de parcs, de jardins remarquables, de forêts, de promenades et, bien sûr, des berges de la Seine, ce fleuve qui forge l'identité alto-séquanaise, et que nous voulons rendre accessible à tous, ce patrimoine naturel est une chance incomparable pour notre Département, qui préserve les habitants de nos villes des effets d'îlots de chaleur urbains, que l'on constate partout ailleurs : à Paris et dans les autres départements limitrophes. J'entends bien évidemment poursuivre et accentuer la démarche ambitieuse que nous avons engagée, y compris dans des sites où la minéralité pouvait apparaître comme un horizon indépassable : je pense à La Défense, où nous sommes en train de transformer la dalle en parc vert de sept hectares.

La « stratégie nature » que nous allons déployer témoigne de notre ambition, pour que chaque Alto-séquanais soit à moins de 15 minutes à pied d'un espace de nature : d'ici 5 ans, nous aurons rénové ou acquis 80 hectares d'Espaces naturels sensibles supplémentaires, créé 5 kilomètres supplémentaires de grandes promenades en berges de Seine, planté 18.000 arbres, installé ou rénové 50 jardins potagers dans nos collèges et végétalisé leurs cours de récréation.

Vous le voyez, mes chers collègues, ce ne sont pas là de grandes déclarations d'intention, mais des engagements, précis et concrets, dont nous pourrions faire le bilan le moment venu.

Mais nos engagements ne se limitent pas à l'environnement.

Seul le prononcé fait foi

Je considère que l'enjeu du développement durable ne saurait être réduit à ce seul aspect. Il doit être pris en compte dans l'équilibre de toutes ses dimensions : environnementale, sociale, humaine et économique.

La question des mobilités est, assurément, décisive, et nous portons une vision équilibrée entre les différents modes de déplacements que j'évoquais tout à l'heure. Les circulations douces tiennent une place de choix dans notre stratégie d'investissement : notre Département compte 151 kilomètres de voies cyclables – ce qui représente 44% du linéaire total de voirie départementale – et nous allons développer ce réseau en pérennisant l'essentiel des 80 kilomètres d'aménagements temporaires que nous avons réalisés en mai 2020, à la sortie du premier confinement, et en finalisant, d'ici à la fin de cette année, un plan global pour assurer la continuité des circulations cyclables sur l'ensemble du Département.

La performance énergétique des bâtiments, secteur très énergivore et émetteur de CO₂, constitue un autre axe majeur d'action. Je veux que nous allions bien au-delà des exigences actuelles dans ce domaine, en mettant en place un nouveau référentiel de qualité environnementale de nos bâtiments et en privilégiant les matériaux bio-sourcés et les constructions en bois : cela nous permettra de réduire fortement les consommations d'énergie, de diminuer de 40% l'impact carbone des constructions.

Par ailleurs, mes chers collègues, grâce au travail que je souhaite mener avec notre voisin, les Yvelines, terre agricole et maraîchère, nous allons pouvoir développer l'approvisionnement de nos cantines scolaires en circuits courts, et améliorer encore la qualité des repas servis dans les collèges.

Vous savez que je suis très attentif à l'expérience pilote menée au sein du collège Romain-Rolland, au Plessis-Robinson, où l'approvisionnement et la préparation des repas sont organisés sur place, sous la responsabilité d'un chef de cuisine. Les retours sont extrêmement favorables, et je le redis clairement : je souhaite que nous puissions étendre cette organisation à tous nos collèges.

Enfin, je ne peux conclure mon propos sans souligner l'ensemble des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable que nous mettons en œuvre dans nos collèges, qui invitent les collégiens à être acteurs de cette transition. Force est de constater qu'ils sont, souvent, plus sensibles que leurs aînés à ces enjeux : c'est à la fois une chance, et un défi, pour nous qui préparons le monde dans lequel ils vont grandir.

Voilà, mes chers collègues, la vision que je porte pour les sept prochaines années. Pour ne pas être trop long, je m'en suis tenu aux grandes lignes, même si bien d'autres projets auraient mérité d'être évoqués aujourd'hui devant vous.

Pour mettre en œuvre ce plan d'action, je sais pouvoir compter sur une administration départementale compétente, dynamique et réactive : je sais que les projets que nous impulsions seront mis en œuvre par des équipes dont l'engagement au service de l'intérêt général ne fait pas le moindre doute. A travers vous, Monsieur le Directeur général des services, je tiens à saluer l'ensemble des agents placés sous votre autorité, sans qui rien de ce que je viens d'exposer ne saurait exister.

Je tiens à saluer, également, chacune et chacun d'entre vous, élus de cette assemblée, et tout particulièrement les vingt conseillers départementaux qui nous rejoignent pour ce nouveau mandat :

Jean-Yves Sénant, Thomas Lam, Marie-Noëlle Charoy, Yves Coscas, Sandrine Bourg, Nathaly Lederman, Ludovic Guilcher, Agnès Pottier-Dumas, David-Xavier Weiss, Guillaume Boudy, Jean-Christophe Fromantin, Xabi Elizagoyen, qui rejoignent notre majorité départementale,

et, dans les rangs de l'opposition, Hélène Cillières, Lounes Adjroub, Astrid Brobecker, Najib Benarafa, Chantal Barthélémy-Ruiz, Nadia Mouaddine, Denis Datcharry, et Dominique Trichet-Allaire.

Je ne doute pas que nous ferons, ensemble, du très bon travail pour nos concitoyens, pour nos villes, et pour notre Département.

Je vous l'ai dit en préambule : notre exigence doit être plus forte que jamais et, pour ma part, j'aborde cette mandature avec autant d'enthousiasme que de détermination.

Seul le prononcé fait foi